

Conseil Municipal du 31 Octobre 2019

Présents : Mr Milet, Mr de Vallavieille, Mme Gournay, Mr Jamet, Mme Rolland, Mme Plaisance, Mr Lesseline, Mr Martin, Mr Vasche, Mr Férey.

Absents : Mr Harel, Mme Letourneur.

Absent excusé : Mr Leconte

1 Aménagement du site d'Utah-Beach

- Suite à l'appel à candidatures paru pour recruter un maître d'œuvre pour le projet d'aménagement du site d'Utah, 4 bureaux d'étude ont répondu. Comme il était prévu dans l'appel d'offres une possible négociation avec les 3 candidats ayant obtenu les meilleurs notes, 3 bureaux ont été retenus et ont obtenu après négociations les notes suivantes : DCI environnement = 8,9/10, Entreprise Guimard = 8.62/10 et l'entreprise Strates en strates = 8.50/10. Des écarts substantiels au niveau des prix ont été constatés. Après proposition de la commission d'appel d'offres, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise DCI environnement pour un montant de 59760 € TTC. L'entreprise retenue devra compléter l'étude, constituer le dossier de permis d'aménager, le dossier de consultations des entreprises, et participera aux choix des entreprises. Les travaux seront normalement finis avant le début de la saison touristique 2021.

2 Création poste musée

Suite au départ de Madame DIAZ du musée d'Utah-Beach, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de créer un poste de catégorie B pour pourvoir ce poste. Une fiche de poste a été rédigée en collaboration avec Latitude Manche et sera publiée sur le site de cap territorial et de pôle emploi. Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité pour la création du poste à compter du 1^{er} janvier 2020.

3 Enquêtes cultures marines

Une enquête publique pour les cultures marines est soumise à l'avis du conseil municipal. Elle concerne des demandes formulées par Charlotte et Mathilde DESPRES qui souhaitent changer de technique. Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable dans la mesure où il n'y a pas de changement de capacité et de surface.

4 Devis lanterne Utah

Monsieur le Maire explique que l'éclairage sur le site d'Utah ne fonctionne pas malgré les relances de la mairie. Il est donc nécessaire de recontacter la Sarlec pour revoir les dysfonctionnements avant d'accepter un autre devis.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une réunion parc des marais aura lieu le 13 novembre à 18h au pôle de vie et que ce sera l'occasion d'inaugurer notre éclairage public. Le conseil municipal est invité pour cette occasion. En effet, le parc des marais a apporté une aide financière conséquente à ces travaux de rénovation.

5 Indemnités de conseil et budget

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'il est nécessaire d'attribuer un pourcentage pour le versement de l'indemnité allouée au trésorier. Le conseil vote à l'unanimité un taux de 100%. Il précise également que Mme Bardin-Girard sera le nouvel interlocuteur des collectivités de la communauté de

communes à compter du 01 janvier 2020. Une convention entre la CCBDC et la DGFIP a été signée pour acter les modifications de service des finances publiques, des impôts des entreprises et des impôts des particuliers.

6 Contrat entretien toiture-terrasse au musée d'Utah-Beach

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite au remplacement des rives et à la réfection des joints entre les plaques, l'entreprise Delaubert propose un contrat d'entretien annuel pour la toiture du musée pour un montant de 966€ HT. Le conseil municipal accepte ce devis.

Monsieur le Maire fait un point sur les infiltrations d'eau qui sont constatées au sein du musée. L'entreprise Zanello s'est rendue sur place et a effectué les premières constatations. Des solutions et notamment l'application d'un hydrofuge vont être étudiées par l'entreprise. Le dossier sera revu prochainement.

7 Questions diverses

- Droit de préemption urbain : un dossier concernant la propriété de Monsieur Vienne – Cassotti est arrivé en mairie mi-octobre et après étude le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas user de son droit de préemption.
- Devis godet tracteur : Monsieur le Maire présente trois devis pour la réparation ou le remplacement du godet du tracteur. Après discussion, il est décidé de confier l'ancien godet à l'entreprise Hardy qui le réparera pour un montant de 1078€ HT.